

Mairie de VAUXRENARD (Rhône)
Arrondissement de Villefranche sur Saône

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 8	Date de la séance : 29 septembre 2025
Présents : 5	Date de la convocation : 23 septembre 2025
Votants : 5	
Présents : MM. DENUELLE Sixte - DORY Sylvain - FOREST Daniel - Mme ROCHER Rollande - M. SAVOYE Marc	
Absent excusé : MM. GULGILMINOTTI Morgan - POURREYRON Cyril- Mme PRELE Chrystel	
Secrétaire : Mme ROCHER Rollande	

Le Conseil Municipal de la commune de VAUXRENARD dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, Maire.

APPROBATION NOUVEAUX TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE

M. le Maire rappelle que le restaurant scolaire est porté par une association de parents d'élèves.

M. le Maire présente le compte rendu de l'AG de l'association du restaurant scolaire et le bilan financier du 17/06/2025.

Lors de leur assemblée générale du mois de juin, ils ont voté une augmentation des tarifs selon le quotient familial. Cette tarification selon le QF avait été mis en place pour le dispositif Cantine à 1 € en 2024.

Les tarifs pour la rentrée de 2024 étaient de :

QF<1000 € = 1€ /repas

QF entre 1000 € et 2000 € = 4.20 € /repas

QF > 2000 € = 4.50 € / repas

Nouveaux tarifs pour la rentrée de 2025 sont de :

QF<1000 € = 1€ / repas

QF entre 1000 € et 2000 € = 4.50 € /repas

QF > 2000 € = 4.70 € / repas

L'association du restaurant scolaire demande au conseil municipal de prendre connaissance et d'approuver ces nouveaux tarifs.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide de :

- **APPROUVER** les nouveaux tarifs des repas du Restaurant Scolaire.

Ainsi fait et délibéré, à VAUXRENARD, les jours mois et an que susdits.

Le Maire,
Sixte Denuel

